



Métropole
du Grand Paris

CODEV
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



**LA MÉTROPOLE,
C'EST VOUS !**

**DEVENEZ MEMBRE
DU COLLÈGE DES HABITANTS !**

Inscription du **1^{er} septembre au 15 octobre 2026**
sur www.metropolegrandparis.fr

DONNEZ VOTRE AVIS, FAITES DES RECOMMANDATIONS, IMAGINEZ LES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES DE DEMAIN

Le Conseil de Développement (CoDev) de la Métropole du Grand Paris est une instance de démocratie participative, dans laquelle des habitants et des personnalités qualifiées participent au débat public sur des sujets d'intérêt commun et métropolitain.

**Le CoDev traite de thématiques larges
concernant l'ensemble des Métropolitains :**



Attractivité,
cadre de vie et
développement
économique



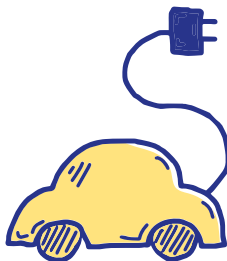
Environnement,
transition écologique
et agriculture urbaine



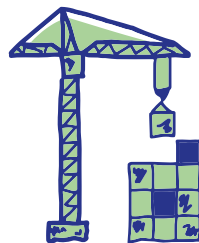
Solidarité,
prévention et
innovation sociale



Patrimoine, culture,
tourisme et numérique



Mobilités, transport
et logistique



Habitat, urbanisme
et aménagement
métropolitain



3 POSSIBILITÉS POUR CANDIDATER

→ Scannez
ce QRcode



→ Rendez-vous sur
[www.metropolegrandparis.fr/fr/form/
codev-inscription](http://www.metropolegrandparis.fr/fr/form/codev-inscription)

→ Écrivez-nous à

CoDev – Métropole du Grand Paris
15-17 avenue Pierre Mendès France
75013 Paris

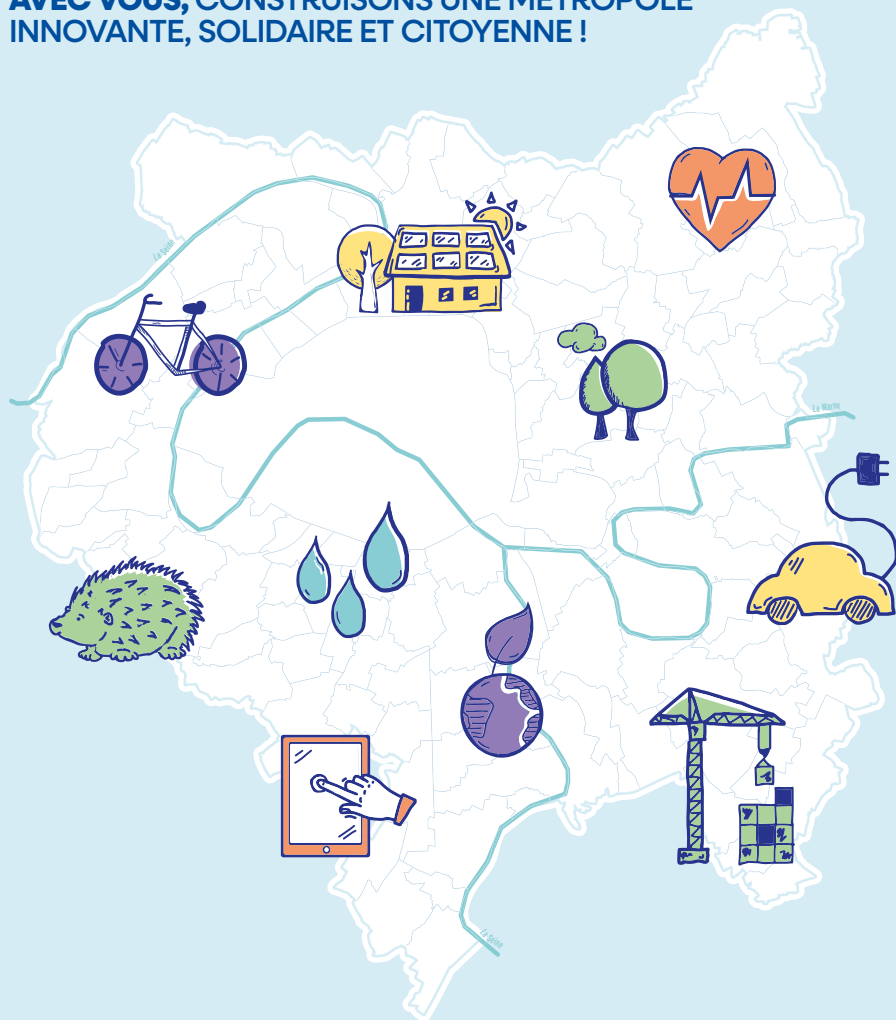
CONDITIONS

- avoir plus de 18 ans
- habiter dans l'une des 130 communes métropolitaines
- être inscrit sur les listes électorales
- ne pas détenir de mandat politique
- ne pas avoir été déjà membre du Conseil de Développement

TIRAGE AU SORT

Un tirage au sort sera réalisé parmi les candidatures sur la base paritaire et à raison de 6 habitants par établissement public territorial.

**AVEC VOUS, CONSTRUISONS UNE MÉTROPOLE
INNOVANTE, SOLIDAIRE ET CITOYENNE !**



**Métropole
du Grand Paris**

15-19 avenue Pierre-Mendès-France
75013 PARIS – Tél. 01 82 28 78 00
metropolegrandparis.fr

